

REUNION REGARDS CROISES : Les enjeux de l'information de durabilité des entreprises : cadre, acteurs et impact de la fourniture des données

Jean-Jacques BARBERIS

Directeur du pôle Clients Institutionnels-Corporates et ESG
Membre du Comité de Direction générale du Groupe Amundi

Fabrice DEMARIGNY

Avocat associé, Mazars Société d'Avocats
Responsable global de l'activité Financial Markets du groupe Mazars

Cette rencontre se situe dans le contexte général du Plan d'action sur la finance durable de la Commission Européenne et particulièrement de la Directive CSDR (Corporate Sustainability Reporting Directive). Elle a été introduite par Michel COJEAN, Délégué Général de l'AEFR. Venant remplacer une précédente directive sur le reporting extra-financier (NFRD), celle-ci a pour objectif d'harmoniser le reporting de durabilité des entreprises, d'améliorer la disponibilité et la qualité des données ESG publiées, et de normaliser l'information extra-financière pour davantage de fiabilité et de comparabilité des données ; elle s'appliquera progressivement à compter du 1er janvier 2024, et constitue une évolution qui, associée à d'autres réglementations comme le Règlement SFDR ou la Taxonomie verte, devrait transformer durablement l'économie européenne.

Deux contributions presque concomitantes sont venues alimenter les réflexions sur les enjeux relatifs aux nouvelles obligations d'information s'imposant aux entreprises sur les données sur la durabilité :

- un debate paper de l'AEFR publié en janvier sous le pilotage de Fabrice Demarigny sur « Sustainability information and financial market efficiency » souligne les défis posés par la mise en œuvre de ce nouveau cadre européen et analyse les effets d'une disponibilité de données comparables en termes d'efficience de marché et d'allocation de capital
- un position paper publié en février par l'Institut de la Finance Durable rattaché à Paris Europlace, et auquel les équipes d'Amundi ont particulièrement contribué, sur « ESG data & ratings: why we need an ambitious European regulatory framework » met en lumière le rôle devenu central des indicateurs ESG et des fournisseurs de ces données, et émet différentes suggestions pour un meilleur encadrement des acteurs.

Les deux documents convergent sur plusieurs points, en particulier sur :

- le caractère structurant pour les entreprises des données de durabilité qui conduiront les sociétés à publier des informations détaillées sur leurs risques, opportunités et impacts matériels en lien avec les questions environnementales, sociales et de gouvernance, selon un principe de « double matérialité »
- l'intérêt d'un cadre européen sur la fourniture des données précisées et renforcées, qui obligerait à une meilleure transparence des méthodologies utilisées et à un contrôle étroit sur la gouvernance des fournisseurs de données, afin que puisse se bâtir un écosystème efficient pour contribuer de façon

optimisée au défi de la transition climatique.

Pour autant, chacune des analyses présente un angle spécifique, et il est intéressant ici de les réunir dans une interrogation commune : comment faire en sorte que le cadre posé soit le plus efficace possible pour une vision fiable de l'impact des activités des entreprises en termes de durabilité, et comment les différents acteurs vont-ils pouvoir s'organiser pour fournir les données attendues ?

L'information de durabilité des entreprises est un domaine clé dans le contexte actuel, où la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est devenue essentielle pour les investisseurs et les parties prenantes. Cette information fournit des données précieuses permettant d'évaluer la performance d'une entreprise en matière de durabilité et d'orienter les décisions d'investissement vers des pratiques plus responsables. Lors de ce Regards-croisés, ont été explorés en détail les enjeux de l'information de durabilité des entreprises, en abordant le cadre réglementaire, les acteurs impliqués et l'impact de la fourniture de ces données.

➤ Le cadre réglementaire de l'information de durabilité

La directive sur le reporting extra-financier, publiée en décembre 2022, constitue une avancée significative dans le domaine de l'information de durabilité des entreprises. Cette directive vise à améliorer la durabilité des entreprises en garantissant la disponibilité et la qualité des données. Elle complète d'autres mesures déjà en place, telles que la taxonomie européenne, pour constituer un cadre réglementaire solide pour la collecte, le traitement et la diffusion des données de durabilité.

Selon cette directive, les entreprises sont tenues de publier des informations détaillées sur leurs méthodologies de collecte des données, ainsi que sur le contrôle de la gouvernance des fournisseurs de données extra-financières. Cela permet de renforcer la transparence et la fiabilité des informations fournies, tout en facilitant l'évaluation de la performance durable des entreprises. La directive vise également à harmoniser les normes de reporting au niveau européen, afin de faciliter la comparabilité des données entre les entreprises.

Cependant, l'adoption de cette directive soulève des questions quant à sa mise en œuvre pratique. Les entreprises doivent s'adapter aux exigences de collecte et de publication des données, ce qui peut nécessiter des investissements importants en termes de ressources et de technologies. De plus, il est crucial de veiller à ce que les données fournies soient fiables et vérifiables, afin d'éviter les risques de greenwashing et de fausses déclarations.

➤ Les acteurs impliqués dans l'information de durabilité

Dans l'écosystème de l'information de durabilité des entreprises, plusieurs acteurs jouent un rôle clé. Tout d'abord, les entreprises elles-mêmes sont responsables de collecter, d'analyser et de publier les données de durabilité. Elles doivent mettre en place des systèmes de collecte de données fiables, ainsi que des processus de vérification pour garantir l'exactitude des informations fournies. Les entreprises doivent également intégrer les critères ESG dans leur stratégie globale et leur prise de décision, afin de favoriser une performance durable.

Les investisseurs sont également des acteurs importants dans ce domaine. Ils utilisent les données de durabilité pour évaluer les risques et les opportunités liés aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des

entreprises dans lesquelles ils investissent. L'information de durabilité leur permet de prendre des décisions d'investissement plus éclairées, en favorisant les entreprises qui adoptent des pratiques durables.

Les agences de notation jouent aussi un rôle crucial dans l'information de durabilité des entreprises. Elles évaluent la performance ESG des entreprises en utilisant des méthodologies spécifiques pour attribuer des notations qui reflètent leur engagement en matière de durabilité. Les notations ESG peuvent influencer les décisions d'investissement et la perception des parties prenantes à l'égard des entreprises. Par conséquent, il est essentiel que les agences de notation adoptent des critères clairs, cohérents et qualifiés pour évaluer la durabilité des entreprises.

Les régulateurs et les organismes de normalisation jouent bien sûr un rôle central dans l'élaboration du cadre réglementaire et des normes applicables à l'information de durabilité des entreprises. Ils veillent à ce que les entreprises respectent les exigences de collecte et de publication des données, tout en favorisant l'harmonisation des normes au niveau national et international. Ces acteurs contribuent à la création d'un environnement propice à la transparence, à la fiabilité et à la comparabilité des informations de durabilité.

Enfin, les autres parties prenantes, telles que les ONG, les syndicats, les clients et les fournisseurs, apportent également une contribution significative dans l'information de durabilité des entreprises. Leurs attentes en matière de pratiques durables et leur engagement dans le dialogue avec les entreprises influencent directement la collecte et la publication des données de durabilité. Leur implication permet d'assurer que les entreprises prennent en compte les intérêts des parties prenantes et répondent à leurs attentes en matière de durabilité.

➤ L'impact de la fourniture des données de durabilité

La fourniture de données de durabilité a un impact significatif sur les entreprises elles-mêmes, les investisseurs et les marchés financiers dans leur ensemble. Tout d'abord, les entreprises qui fournissent des données de durabilité de qualité bénéficient d'une meilleure visibilité et d'une réputation renforcée. Cela peut favoriser leur attractivité auprès des investisseurs et des clients soucieux de soutenir des entreprises responsables.

Pour les investisseurs, l'accès à des données de durabilité fiables et comparables leur permet d'évaluer les risques et les opportunités liés à l'ESG et d'intégrer ces éléments dans leurs décisions d'investissement. Les données de durabilité peuvent également servir de base pour l'élaboration de stratégies d'investissement durable, telles que l'investissement socialement responsable (ISR) ou l'investissement à impact.

Au niveau des marchés financiers, la fourniture de données de durabilité peut avoir un impact sur la valorisation des entreprises et la formation des prix. Les investisseurs qui intègrent des critères ESG dans leurs décisions d'investissement peuvent influencer la demande et l'offre de titres, ce qui peut affecter la valeur et la performance des entreprises. Par conséquent, la fourniture de données de durabilité peut contribuer à une allocation plus efficace des ressources financières vers des entreprises durables.

Cependant, il convient de noter que la fourniture de données de durabilité présente également des défis. Les entreprises doivent surmonter les obstacles liés à la collecte, à la vérification et à la publication des données. Cela nécessite des investissements importants en termes de ressources humaines, de technologies et de processus internes. De plus, il est essentiel que les données fournies soient fiables et vérifiables, afin de prévenir les risques de greenwashing et de fausses déclarations. Les entreprises doivent donc mettre en place des

mécanismes de contrôle et de vérification rigoureux pour garantir l'intégrité des données.

Un autre défi majeur est lié à la comparabilité des données de durabilité. En raison de l'absence d'harmonisation des normes au niveau international, il peut être difficile de comparer les performances durables des entreprises. Les différences dans les méthodologies de collecte des données, les indicateurs utilisés et les seuils de performance rendent la comparaison des données complexe. Cela limite la capacité des investisseurs à prendre des décisions éclairées et à évaluer de manière précise la performance durable des entreprises.

De plus, les notations ESG peuvent être sujettes à des biais et des limitations. Les critères utilisés pour évaluer la durabilité d'une entreprise peuvent varier d'une agence de notation à l'autre, ce qui peut entraîner des résultats divergents. De plus, les notations peuvent ne pas refléter la complexité des enjeux de durabilité et ne pas prendre en compte certains aspects spécifiques à certaines industries ou régions. Par conséquent, il est essentiel d'améliorer la qualité et la pertinence des critères utilisés dans les notations ESG.

Enfin, la fourniture de données de durabilité soulève des questions liées à la gouvernance des entreprises et à la responsabilité des parties prenantes. Les entreprises doivent assumer la responsabilité de la collecte et de la publication des données, ainsi que de leur utilisation responsable par les investisseurs et les parties prenantes. Les régulateurs et les organismes de normalisation jouent un rôle clé dans la création d'un environnement réglementaire propice à une fourniture de données de durabilité de haute qualité et à une utilisation responsable de ces données.

*

L'information de durabilité des entreprises revêt une importance croissante et aujourd'hui essentielle. Une étape marquante a été franchie avec la directive CSRD visant à renforcer la disponibilité et la qualité des données de durabilité. Bien sûr, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la comparabilité des données, la signification et la fiabilité des notations, et la gouvernance des entreprises. Il est essentiel que les acteurs impliqués - entreprises, investisseurs, régulateurs et diverses parties prenantes et tous les acteurs d'un écosystème en création dans ce domaine - collaborent pour surmonter ces défis et favoriser une information de durabilité de haute qualité, transparente et fiable. Cela contribuera à une prise de décision plus éclairée et à une allocation plus efficiente des ressources financières vers des pratiques durables.